



25

---

## **RAPPORT ANNUEL DE LA DIRECTION**

*sur le rendement du Fonds  
pour l'exercice clos le  
31 décembre 2025*

---

### **FONDS DE REVENU**

Fonds FÉRIQUE **Obligations canadiennes**

Le présent Rapport annuel de la direction sur le rendement du Fonds renferme les faits saillants financiers, mais ne contient pas les états financiers annuels complets des Fonds que vous détenez. Si vous n'avez pas reçu d'exemplaire des états financiers annuels ou intermédiaires avec le présent rapport, vous pouvez en obtenir un gratuitement, sur demande, en communiquant avec Services d'investissement FÉRIQUE au 514 788-6485 (sans frais 1 800 291-0337), en écrivant à Gestion FÉRIQUE, Place du Canada, 1010, rue de La Gauchetière Ouest, bureau 1400, Montréal (Québec) H3B 2N2 ou en visitant notre site Web à [ferique.com](http://ferique.com) ou le site Web de SEDAR+ à l'adresse [sedarplus.ca](http://sedarplus.ca). Vous pouvez également obtenir de cette façon le rapport financier intermédiaire, les politiques et procédures de vote par procuration, le dossier de vote par procuration et l'information trimestrielle sur le portefeuille.

Un placement dans un organisme de placement collectif peut donner lieu à des frais de gestion et autres frais. Les ratios de frais de gestion varient d'une année à l'autre. Veuillez lire le prospectus avant de faire un placement. Les organismes de placement collectif ne sont pas garantis par la Société d'assurance-dépôts du Canada ni par tout autre organisme public d'assurance-dépôts. Leur valeur fluctue souvent et leur rendement passé n'est pas indicatif de leur rendement futur.

### **Remarque à l'égard des déclarations prospectives**

Le présent rapport peut renfermer des déclarations prospectives sur les Fonds, leur rendement futur, leurs stratégies ou perspectives et les mesures que pourraient prendre les Fonds. Les termes « peut », « pourrait », « devrait », « voudrait », « supposer », « perspectives », « croire », « planifier », « prévoir », « estimer », « s'attendre à », « avoir l'intention de », « prévision » et « objectif », ainsi que les termes et expressions semblables, désignent des déclarations prospectives.

Les déclarations prospectives ne garantissent pas le rendement futur des Fonds. Elles sont assujetties à des incertitudes et à des risques intrinsèques concernant les Fonds et les facteurs économiques en général, de sorte que les prévisions, projections et autres déclarations prospectives pourraient ne pas se matérialiser. Le lecteur est prié de ne pas se fier indûment à ces déclarations puisque les événements et les résultats réels pourraient différer sensiblement de ceux qui sont énoncés ou prévus dans les déclarations prospectives relatives aux Fonds, en raison, mais sans s'y limiter, d'importants facteurs comme les conditions générales économiques, politiques et des marchés au Canada, aux États-Unis et à l'échelle internationale, les taux d'intérêt et de change, les marchés boursiers et financiers mondiaux, la concurrence, les changements technologiques, les modifications apportées aux lois et aux règlements, les jugements d'ordre judiciaire ou réglementaire, les poursuites judiciaires et les catastrophes.

Le lecteur est prié de noter que la liste susmentionnée des facteurs importants susceptibles d'influer sur les résultats futurs n'est pas exhaustive. Avant de prendre toute décision de placement, le lecteur est également incité à examiner attentivement ces facteurs ainsi que d'autres facteurs. Toutes les opinions prospectives peuvent être modifiées sans préavis et sont émises de bonne foi sans aucune responsabilité légale.

au 31 décembre 2025

## Analyse du rendement du Fonds par la direction

### Objectif et stratégies de placement

Le Fonds FÉRIQUE Obligations canadiennes vise la maximisation du rendement total par la combinaison de revenus élevés et l'appréciation du capital. Les sommes d'argent sont donc principalement investies et réinvesties en titres à revenu fixe émis par des gouvernements ou des sociétés.

Le Fonds est géré à parts égales par deux gestionnaires de portefeuille, soit Addenda Capital inc. (Addenda) et Baker Gilmore & Associés inc. (Baker Gilmore).

La stratégie d'Addenda consiste à positionner le portefeuille par rapport aux conditions économiques en s'appuyant sur les facteurs suivants : la gestion de la durée du portefeuille par rapport à l'indice obligataire universel FTSE Canada ainsi que la répartition et le choix des titres à l'intérieur des secteurs du marché obligataire (obligations gouvernementales du Canada, de provinces, de municipalités, d'organismes supranationaux et de sociétés). Le gestionnaire peut également investir dans des obligations étrangères.

La stratégie de Baker Gilmore consiste à positionner le portefeuille par rapport aux conditions économiques en s'appuyant sur les facteurs suivants : répartition des secteurs et choix des titres à l'intérieur des secteurs du marché obligataire (obligations gouvernementales du Canada, de provinces, de municipalités, d'organismes supranationaux et de sociétés) et gestion de la durée du portefeuille par rapport à l'indice. Le gestionnaire peut également investir dans des obligations étrangères.

Le Fonds est principalement investi et réinvesti dans des obligations, débetures, billets et autres titres émis et garantis quant au capital et aux intérêts par le gouvernement du Canada, les gouvernements provinciaux et municipaux ou par des organismes supranationaux ou toute commission ou conseil scolaire, société ou coopérative canadienne ; des obligations adossées à des actifs ou à des créances ; des coupons détachés ; des certificats de placement ; des fonds négociés en bourse et d'autres titres équivalents. Les obligations et les débetures émises ou garanties des gouvernements ou des sociétés (incluant les titres adossés à des actifs et à des créances hypothécaires commerciales) provenant de pays développés libellées en devises de ces mêmes pays sont également permises. Le Fonds peut investir également dans des titres de marché monétaire.

### Risque

Les risques d'investir dans le Fonds demeurent les mêmes que ceux mentionnés dans le prospectus. Le Fonds s'adresse aux investisseurs ayant une tolérance faible au risque et désirant investir à moyen terme. Il peut aussi être utilisé comme élément de base de la partie réservée aux titres à revenu fixe canadiens d'un portefeuille de placement diversifié. Aucun changement ayant une incidence notable sur le niveau de risque global associé à un placement dans le Fonds n'a eu lieu au cours de la période.

### Résultats d'exploitation

Le Fonds FÉRIQUE Obligations canadiennes a affiché un rendement net de 2,2 % pour l'exercice clos le 31 décembre 2025. Son indice de référence, l'indice obligataire universel FTSE Canada, a produit un rendement de 2,6 % au cours de cette même période. Contrairement au rendement de l'indice de référence, qui ne comprend aucuns frais de placement, le rendement du Fonds est indiqué déduction faite des frais de gestion et d'exploitation payables par le Fonds.

Sur une base relative, le rendement du Fonds a été supérieur à la médiane<sup>1</sup> de son industrie, dont le rendement pour l'exercice a été de 2,0 %, net des frais de gestion.

#### Addenda

L'année 2025 a été marquée par l'incertitude entourant les tensions commerciales avec les États-Unis, les inquiétudes concernant la dette américaine, les pressions politiques sur les banques centrales et plusieurs événements géopolitiques.

La gestion active de la durée, qui mesure la sensibilité du portefeuille aux mouvements de taux d'intérêt, et une sélection des titres qui a tenu compte du resserrement des écarts de crédits ont contribué au rendement du portefeuille.

Au début de l'année, la Banque du Canada (BdC) a réduit son taux directeur, tandis que la Réserve fédérale américaine (Fed) a maintenu le sien. Addenda a profité de la hausse initiale des taux d'intérêt pour augmenter la durée du portefeuille (sa sensibilité aux variations de taux) avant de la réduire lors de la baisse de taux subséquente afin de protéger le rendement. L'annonce de nouveaux droits de douane par les États-Unis a entraîné une hausse des taux à long terme en raison des craintes des investisseurs à l'égard de la dette américaine. Addenda a alors augmenté progressivement la durée du portefeuille, notamment au moyen d'obligations du Trésor des États-Unis, jusqu'à ce qu'elle soit 1,8 année supérieure à celle de son indice de référence en juillet.

La faiblesse des données d'emploi publiées durant l'été a incité les deux banques centrales à abaisser les taux en septembre. Comme la durée du portefeuille était alors déjà plus longue que celle de son indice de référence, ces baisses ont eu un effet positif sur le rendement relatif. Le gestionnaire de portefeuille a par la suite réduit la durée du portefeuille pour revenir à 1 année supérieure à l'indice en fin d'année, dans un contexte de taux plus élevés que prévu au Canada.

Après un élargissement en début d'année, les écarts de crédit se sont ensuite rapidement resserrés en raison d'une forte demande, malgré un volume record de nouvelles émissions. Le gestionnaire de portefeuille a maintenu une surpondération en obligations de sociétés tout en adoptant progressivement un profil plus prudent qui met l'accent sur les émetteurs de meilleure qualité à mesure que les écarts de crédit rétrécissaient.

Les obligations provinciales ont connu une évolution similaire. Le gestionnaire de portefeuille a donc augmenté l'exposition à celles-ci en début d'année, lorsque les écarts de crédit étaient plus grands, puis l'a réduite au fur et à mesure qu'ils se resserraient.

<sup>1</sup> Source : Rendement médian des fonds comparables selon Fundata, au 31 décembre 2025.

au 31 décembre 2025

### **Baker Gilmore**

Le rendement additionnel du portefeuille par rapport à son indice de référence et la gestion de la durée, notamment une sous-pondération des titres assortis d'échéances à long terme dans un contexte de hausse des taux dans les portions à moyen et long terme de la courbe, ont le plus contribué au rendement relatif. En revanche, la sous-pondération des secteurs des services publics et des industries à nuï.

Pendant la première moitié de l'année 2025, l'incertitude politique et les tensions commerciales ont entraîné une forte volatilité sur les marchés. Au mois d'avril, l'annonce par le gouvernement américain de droits de douane punitifs sur les importations chinoises (jusqu'à 145 %) a ébranlé les marchés, ce qui a mené à la chute des actions et à l'élargissement des écarts de crédit. La suspension de ces mesures pendant 90 jours a cependant permis d'apaiser les craintes des investisseurs. En mai, la déclaration d'une trêve commerciale entre les États-Unis et la Chine a amélioré le sentiment sur les marchés et entraîné la relance des actifs risqués, ce qui a propulsé les marchés des actions et mené au resserrement des écarts de crédit. Dans un tel contexte, le portefeuille était positionné dans la perspective d'une accentuation de la courbe des taux, car le gestionnaire de portefeuille anticipe la persistance de l'inflation et une hausse de l'endettement des gouvernements. La légère surpondération du risque de crédit du portefeuille a été réduite progressivement jusqu'à une sous-pondération.

Pour ce faire, le gestionnaire de portefeuille a réduit l'exposition du portefeuille aux obligations provinciales, notamment à celles de la Colombie-Britannique, en raison de la détérioration des perspectives fiscales. La sous-pondération des obligations de la province de Québec a également été accrue en fin de période. Une position en obligations municipales de la Ville de Toronto a été ajoutée. L'exposition aux titres adossés à des actifs a été renforcée, notamment avec l'ajout d'eStructure Data Centers, de Cards II Trust et de Glacier Credit Card Trust, qui affichaient des écarts de crédit intéressants par rapport au risque sous-jacent.

Le gestionnaire de portefeuille a également procédé à une opération sur des obligations des États-Unis et du Royaume-Uni libellées en monnaies locales afin de profiter des faibles taux des obligations du gouvernement du Canada par rapport aux obligations souveraines étrangères. Celles-ci sont néanmoins assujetties à des pressions inflationnistes persistantes, en partie alimentées par une forte croissance des salaires, des déficits publics élevés et des niveaux anticipés importants d'émissions de dette publique. En fin de période, le gestionnaire de portefeuille a vendu ses positions dans les obligations du Royaume-Uni, étant donné la hausse du risque fiscal dans ce pays. Les marchés des actifs risqués ont enregistré de bons résultats sur l'ensemble de l'année, soutenus par les baisses de taux des banques centrales, les mesures de relance budgétaire et la déréglementation.

En ce qui a trait aux enjeux environnementaux, sociaux et de gouvernance (ESG), le gestionnaire de portefeuille a ajouté une position dans Reliance Industries, une entreprise d'infrastructures fournissant des produits et des services (chauffage, climatisation, chauffe-eau, purification d'eau, etc.) aux entreprises et aux particuliers partout au Canada et aux États-Unis. Le gestionnaire de portefeuille a rencontré la direction de Reliance Industries, pour mieux comprendre leur gestion des risques en matière d'ESG et de risque de crédit.

L'approche d'investissement responsable du Fonds est décrite au prospectus simplifié. Le Fonds, qui est un Fonds à portée ESG limitée, suit l'approche suivante : faire de l'engagement actionnarial et embaucher des gestionnaires qui intègrent les facteurs ESG. Ces approches sont l'une des multiples composantes des stratégies d'investissement utilisées pour aider à atteindre les objectifs du Fonds. Les facteurs ESG ne font pas partie des objectifs de placement du Fonds et, par conséquent, les facteurs ESG ne constituent pas la stratégie principale du Fonds.

### **Événements récents**

#### **Addenda**

Au Canada, l'incidence des droits de douane ne se fait déjà plus sentir au niveau de l'indice global, alors que la croissance du PIB réel a surpris la BdC et que le marché du travail crée des emplois à un rythme très élevé. Le taux de chômage a diminué de façon rapide et importante par rapport à son sommet de 7,1 %. La croissance de la productivité demeure insuffisante pour assurer le retour à la stabilité des prix à court terme, compte tenu de la hausse des salaires. Il faut d'ailleurs s'attendre à une hausse importante de l'inflation en avril 2026, lorsque le rabais de la taxe carbone cessera de peser sur l'indice des prix à la consommation. La BdC pourrait même être appelée à remonter légèrement son taux directeur en deuxième moitié d'année. Au Canada, une possible renégociation, voire l'annulation, de l'entente commerciale actuelle entre le Canada et les États-Unis pourrait infliger un coup dur à l'économie du pays.

L'incertitude créée par les droits de douane et la politique monétaire trop restrictive de la Réserve fédérale américaine (Fed) ont engendré une hausse importante du taux de chômage aux États-Unis, qui surpasse désormais les prédictions à long terme de la banque centrale. Les gains de productivité de la main-d'œuvre se sont accélérés, rendant le marché du travail non-inflationniste en raison d'une croissance des coûts unitaires en main-d'œuvre de seulement 1,2 %, ce qui est nettement sous la cible d'inflation de la Fed. Alors que le taux d'embauche du secteur privé semble beaucoup trop faible pour que la création d'emploi remonte à des niveaux normaux, l'inflation est appelée à diminuer sensiblement une fois que les effets des droits de douane sur les biens durables sortiront du calcul de l'inflation au milieu de 2026. Dans ce contexte, la Fed devrait être en mesure d'assouplir sa politique monétaire et abaisser son taux directeur pour atteindre un équilibre de long terme, même si le gouvernement en place demande des baisses de taux supplémentaires et tente de miner son indépendance. Les primes à terme pourraient augmenter dans la partie longue de la courbe des taux aux États-Unis si les inquiétudes concernant l'indépendance de la politique monétaire de la Fed subsistent.

Tout comme en 2025, une telle incertitude rend la politique économique des États-Unis (et ses effets sur le Canada) difficile à prévoir. Le gestionnaire de portefeuille assurera donc une gestion prudente des risques.

au 31 décembre 2025

### **Baker Gilmore**

Les perspectives économiques mondiales continuent d'être marquées par une grande incertitude commerciale, des tensions géopolitiques accrues et des politiques budgétaires expansionnistes assorties de déficits élevés. Malgré le ralentissement de l'inflation, les salaires progressent plus rapidement que les prix à la consommation et les pressions inflationnistes persistent. Si la situation financière des ménages reste solide, la baisse de la confiance devrait freiner les dépenses, car leurs réserves d'épargne excédentaire, accumulées durant la pandémie, sont épuisées. Même si certaines banques centrales poursuivent les baisses de taux, le marché du travail demeure tendu et les hausses salariales dépassent les cibles d'inflation, renforçant le risque d'une inflation durable. Malgré une économie plus résiliente que prévu et l'absence de récession, les risques de stagflation augmentent.

Au cours des cinq dernières années, les finances publiques de la plupart des pays développés ont connu des changements importants. En réponse à la pandémie de COVID-19, les gouvernements ont adopté de vastes mesures de relance budgétaire et monétaire qui ont pris la forme de transferts directs aux ménages et aux entreprises, portant ainsi les déficits à des niveaux inédits depuis les années 1950. Cette approche expansionniste prévaut toujours, les gouvernements adoptant des budgets caractérisés par des hausses des dépenses sociales et des baisses d'impôts en vue d'atténuer la hausse des prix de l'alimentation et de l'énergie.

Les tensions géopolitiques ont aussi entraîné une augmentation marquée des dépenses en armement dans de nombreuses économies avancées et émergentes, accentuant la pression sur les déficits. Le Canada, fortement tributaire du commerce avec les États-Unis, reste exposé à une escalade des tensions commerciales. Les exportations canadiennes sont particulièrement vulnérables à une hausse des droits de douane par le gouvernement actuel, ce qui risque de peser sur la confiance des entreprises et l'investissement. Les négociations à venir de l'Accord Canada-États-Unis-Mexique seront donc cruciales. La politique monétaire demeure globalement accommodante dans un contexte où l'inflation de base demeure supérieure à 2 %, les salaires augmentent de façon soutenue et les déficits publics sont élevés. Combinées à de probables émissions de dette publique importantes, ces conditions pourraient exercer une pression à la hausse sur les taux obligataires à moyen et à long terme.

Dans un tel contexte, le gestionnaire de portefeuille continue de maintenir un positionnement axé sur une durée plus faible que l'indice de référence, surtout dans les portions à moyen et à long terme de la courbe des taux. Même si l'inflation a ralenti, elle restera probablement bien supérieure à l'objectif de 2 % de la BdC à moyen terme. Dans cette optique, le portefeuille maintient une exposition aux obligations à rendement réel, dont la valeur est attrayante.

CEI : Le mandat de M<sup>me</sup> Louise Sanscartier a pris fin le 31 mars 2025. M. Yves Frenette a été nommé président intérimaire à partir du 1<sup>er</sup> avril 2025. M. Yves Frenette s'est retiré temporairement du CEI, en date du 3 juin 2025 et a présenté sa démission à titre de membre du CEI le 13 juin 2025. M. Sylvain Piché a été nommé président intérimaire du CEI du 3 au 6 juin 2025 et président du CEI en date du 6 juin 2025. M<sup>me</sup> Hélène Bond remplace M<sup>me</sup> Sanscartier comme membre du CEI en vertu d'un mandat de trois (3) ans, ayant débuté le 1<sup>er</sup> avril 2025. M. Simon Blanchard a joint le CEI au 1<sup>er</sup> décembre 2025 comme membre pour un mandat de trois (3) ans.

### **Opérations entre apparentés**

Le Gestionnaire du Fonds est Gestion FÉRIQUE, une organisation sans but lucratif. Gestion FÉRIQUE reçoit des honoraires de gestion servant à couvrir ses dépenses en ce qui concerne la gestion et les opérations quotidiennes du Fonds, comme indiqué à la section Frais de gestion. Ces dépenses comprennent les honoraires du gestionnaire de portefeuille, les dépenses de mise en marché et de distribution liées au Fonds, ainsi que les frais d'administration du Gestionnaire.

Services d'investissement FÉRIQUE (SIF) est une filiale sans but lucratif de Gestion FÉRIQUE inscrite à titre de cabinet dans les disciplines de courtage en épargne collective et de planification financière, et elle agit comme placeur principal des parts du Fonds. Un pourcentage des frais de gestion versés par le Fonds à Gestion FÉRIQUE est utilisé pour couvrir les dépenses relatives aux activités quotidiennes de SIF.

Gestion FÉRIQUE assume les charges opérationnelles du Fonds, sauf les frais du comité d'examen indépendant et les frais de dépôt réglementaire, en échange de frais d'administration, comme indiqué à la section Frais de gestion.

Gestion FÉRIQUE a mis en place un Comité d'examen indépendant pour le Fonds, conformément aux exigences du Règlement 81-107 sur le comité d'examen indépendant des fonds d'investissement afin d'examiner les conflits d'intérêt liés à la gestion du Fonds.

Pour l'exercice clos le 31 décembre 2025, les gestionnaires de portefeuille du Fonds, Addenda et Baker Gilmore, n'ont versé aucune commission à des apparentés dans le cadre de la gestion du Fonds FÉRIQUE Obligations canadiennes.

au 31 décembre 2025

## Faits saillants financiers

Les tableaux qui suivent font état de données financières clés concernant le Fonds et ont pour objet de vous aider à comprendre ses résultats financiers pour les périodes comptables indiquées.

	Exercices clos les				
	31 déc. 2025 (12 mois)	31 déc. 2024 (12 mois)	31 déc. 2023 (12 mois)	31 déc. 2022 (12 mois)	31 déc. 2021 (12 mois)
	\$	\$	\$	\$	\$
<b>Actif net par part</b> <sup>(1)(5)</sup>					
Actif net au début de la période comptable <sup>(4)</sup>	36,74	36,57	35,11	40,35	42,32
<b>Augmentation (diminution) attribuable à l'exploitation</b>					
Total des revenus	1,49	1,44	1,17	1,07	1,08
Total des charges	(0,29)	(0,28)	(0,26)	(0,26)	(0,31)
Gains (pertes) réalisé(e)s	(0,08)	0,03	(0,68)	(2,36)	(0,01)
Gains (pertes) non réalisé(e)s	(0,13)	0,16	2,18	(2,82)	(1,81)
<b>Augmentation (diminution) totale attribuable à l'exploitation</b> <sup>(2)</sup>	<b>0,99</b>	<b>1,35</b>	<b>2,41</b>	<b>(4,37)</b>	<b>(1,05)</b>
<b>Distributions</b>					
du revenu net de placement (sauf les dividendes)	1,26	1,14	0,91	0,80	0,78
des gains en capital	–	–	–	–	0,15
<b>Distributions annuelles totales</b> <sup>(3)</sup>	<b>1,26</b>	<b>1,14</b>	<b>0,91</b>	<b>0,80</b>	<b>0,93</b>
<b>Actif net à la fin de la période comptable</b> <sup>(4)</sup>	<b>36,29</b>	<b>36,74</b>	<b>36,57</b>	<b>35,11</b>	<b>40,35</b>

<sup>(1)</sup> Ces renseignements proviennent des états financiers annuels audités du Fonds. L'actif net par part présenté dans les états financiers pourrait différer de la valeur liquidative calculée aux fins d'établissement du prix des parts. Ces écarts sont expliqués dans les notes afférentes aux états financiers.

<sup>(2)</sup> L'actif net et les distributions sont fonction du nombre réel de parts en circulation au moment considéré. L'augmentation ou la diminution attribuable à l'exploitation est fonction du nombre moyen pondéré de parts en circulation au cours de la période comptable. Ce tableau ne constitue pas un rapprochement de l'actif net par part entre le début et la fin de la période comptable.

<sup>(3)</sup> Les distributions ont été payées en espèces ou réinvesties en parts additionnelles du Fonds, ou les deux.

<sup>(4)</sup> L'actif net est calculé conformément aux Normes internationales d'information financière (IFRS).

<sup>(5)</sup> Dans le présent document, le mot « parts » désigne des parts de série A.

	Exercices clos les				
	31 déc. 2025 (12 mois)	31 déc. 2024 (12 mois)	31 déc. 2023 (12 mois)	31 déc. 2022 (12 mois)	31 déc. 2021 (12 mois)
<b>Ratios et données supplémentaires</b>					
Valeur liquidative totale (en milliers de \$) <sup>(1)</sup>	587 058	718 488	680 159	626 535	710 952
Nombre de parts en circulation <sup>(1)</sup>	16 178 486	19 555 526	18 601 190	17 844 527	17 621 130
Ratio des frais de gestion (%) <sup>(2)</sup>	0,78	0,78	0,74	0,72	0,77
Ratio des frais de gestion avant renoncations et prises en charge par le Gestionnaire (%)	0,78	0,78	0,74	0,72	0,77
Taux de rotation du portefeuille (%) <sup>(3)</sup>	148,77	107,12	142,13	166,63	110,78
Ratio des frais d'opérations (%) <sup>(4)</sup>	–	–	–	–	–
Valeur liquidative par part (\$)	36,29	36,74	36,57	35,11	40,35

<sup>(1)</sup> Données au 31 décembre des périodes comptables comparatives.

<sup>(2)</sup> Le ratio des frais de gestion est établi d'après le total des charges pour la période comptable indiquée (incluant les taxes applicables et la part proportionnelle des charges des fonds sous-jacents, le cas échéant, mais excluant les frais de courtage, les autres coûts d'opérations de portefeuille et les retenues d'impôts sur les revenus de dividendes) et est exprimé en pourcentage annualisé de la valeur liquidative moyenne quotidienne au cours de la période comptable.

<sup>(3)</sup> Le taux de rotation du portefeuille du Fonds indique dans quelle mesure le gestionnaire de portefeuille du Fonds gère activement les placements de celui-ci. Un taux de rotation de 100 % signifie que le Fonds achète et vend tous les titres de son portefeuille une fois au cours de la période comptable. Plus le taux de rotation au cours d'une période comptable est élevé, plus les frais d'opérations payables par le Fonds sont élevés au cours de la période comptable et plus il est probable qu'un porteur réalisera des gains en capital imposables au cours de la période comptable. Il n'y a pas nécessairement de lien entre un taux de rotation élevé et le rendement d'un fonds.

<sup>(4)</sup> Le ratio des frais d'opérations représente le total des frais de courtage et des autres frais d'opérations de portefeuille, incluant la part proportionnelle des frais d'opérations des titres des fonds sous-jacents, le cas échéant, et est exprimé en pourcentage annualisé de la valeur liquidative moyenne quotidienne au cours de la période comptable. Ce ratio ne s'applique pas aux opérations visant des titres à revenu fixe.

au 31 décembre 2025

## Frais de gestion

Les frais payables par le Fonds comprennent les frais de gestion et les charges opérationnelles. Les charges opérationnelles comprennent les frais d'administration et les frais de fonds. Les frais de gestion et d'administration sont calculés et crédités quotidiennement et payés mensuellement.

Les frais de gestion comprennent notamment les honoraires de gestionnaire et/ou de sous-gestionnaires de portefeuille, les frais de mise en marché et de distribution du Fonds, ainsi que les frais d'administration du Gestionnaire.

Les frais d'administration incluent notamment les frais engagés pour la tenue de registres, la garde des valeurs, les services fiduciaires, les coûts liés à la comptabilité et à l'évaluation du Fonds, les honoraires des auditeurs et des conseillers juridiques et la communication aux porteurs de parts. Les frais de fonds comprennent les frais de dépôt réglementaire et les frais de comité d'examen indépendant.

Pour l'exercice, les frais de gestion annualisés imputés au Fonds et avant les taxes gouvernementales se chiffrent à 0,68 % et se répartissent comme suit :

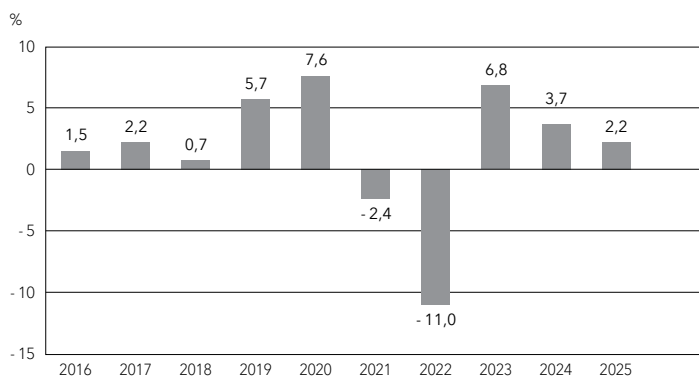
- Frais de gestion : 0,62 %
- Frais d'administration : 0,06 %

## Rendement passé

L'information sur le rendement suppose que les distributions du Fonds au cours des périodes présentées ont été réinvesties en totalité dans des titres additionnels du Fonds. L'information ne tient pas compte des frais d'acquisition, de rachat, de placement ou autres frais optionnels qui auraient fait diminuer les rendements. Le rendement passé du Fonds n'est pas nécessairement indicatif du rendement futur.

## Rendements annuels

Le graphique à bandes présente le rendement annuel du Fonds pour chacune des années présentées et illustre les variations du rendement d'une année à l'autre. Le graphique à bandes illustre, sous forme de pourcentage, quelle aurait été la variation à la hausse ou à la baisse au 31 décembre de chaque année ou au dernier jour de l'exercice d'un placement effectué le premier jour de l'année.



## Rendements composés annuels (%)

	1 an	3 ans	5 ans	10 ans
FÉRIQUE Obligations canadiennes	2,2	4,2	(0,3)	1,6
Indice obligataire universel FTSE Canada	2,6	4,5	(0,3)	1,9
Médiane*	2,0	4,0	(0,9)	1,2

\* Rendement médian de tous les fonds communs de placement de même catégorie, selon Fundata.

## Indice de référence

L'indice obligataire universel FTSE Canada comprend la presque totalité des obligations canadiennes négociables dont l'échéance est supérieure à un an. Il vise à refléter l'évolution du marché obligataire canadien.

## Comparaison par rapport à l'indice

Le Fonds a affiché un rendement net de 2,2 % pour l'exercice clos le 31 décembre 2025, comparativement à un rendement de 2,6 % pour l'indice de référence. Contrairement au rendement de l'indice de référence, qui ne comprend aucuns frais de placement, le rendement du Fonds est indiqué déduction faite des frais de gestion et d'exploitation à payer par le Fonds.

## Aperçu du portefeuille

Les 25 principaux titres en portefeuille	% de la valeur liquidative
Gouvernement du Canada, 2,25 %, échéant le 1 <sup>er</sup> février 2028	5,2
Gouvernement du Canada, 3,25 %, échéant le 1 <sup>er</sup> décembre 2035	4,7
Trésorerie, marché monétaire et autres éléments d'actif net	3,7
Gouvernement du Canada, 3,50 %, échéant le 1 <sup>er</sup> septembre 2029	3,4
Fiducie du Canada pour l'habitation, 3,50 %, échéant le 15 décembre 2034	2,5
Province de l'Ontario, Taux variable, échéant le 27 février 2026	2,4
Fiducie du Canada pour l'habitation, 3,60 %, échéant le 15 septembre 2035	2,0
Gouvernement du Canada, 2,75 %, échéant le 1 <sup>er</sup> décembre 2055	2,0
Gouvernement du Canada, 4,00 %, échéant le 1 <sup>er</sup> décembre 2031	1,8
Province de l'Ontario, 3,65 %, échéant le 3 février 2034	1,8
Gouvernement du Canada, 3,00 %, échéant le 1 <sup>er</sup> mars 2032	1,7
Gouvernement du Canada, 3,25 %, échéant le 1 <sup>er</sup> juin 2035	1,6
Gouvernement du Canada, 2,00 %, échéant le 1 <sup>er</sup> juin 2028	1,5
Province de Québec, 4,40 %, échéant le 1 <sup>er</sup> décembre 2055	1,5
Gouvernement du Canada, 3,50 %, échéant le 1 <sup>er</sup> décembre 2056	1,4
Province de l'Ontario, 4,60 %, échéant le 2 décembre 2055	1,3
Province de l'Ontario, 4,65 %, échéant le 2 juin 2041	1,2
Province de l'Ontario, 2,15 %, échéant le 2 juin 2031	1,2
Province du Manitoba, 2,05 %, échéant le 5 septembre 2052	1,1
Gouvernement du Canada, 3,50 %, échéant le 1 <sup>er</sup> décembre 2057	1,0
Province de Québec, 3,90 %, échéant le 22 novembre 2032	1,0
Province de l'Ontario, 2,90 %, échéant le 2 décembre 2046	1,0
TransCanada Trust, Taux variable, échéant le 18 mai 2027	1,0
Province de l'Ontario, 3,45 %, échéant le 2 juin 2045	1,0
Province de l'Ontario, échéant le 2 décembre 2028	1,0

**48,0**

au 31 décembre 2025

<b>Répartition par actif</b>	<b>% de la valeur liquidative</b>
Obligations fédérales canadiennes	32,2
Obligations de sociétés canadiennes	28,6
Obligations provinciales canadiennes	27,0
Titres adossés à des actifs et à des hypothèques canadiens	4,5
Trésorerie, marché monétaire et autres éléments d'actif net	3,7
Obligations étrangères	2,5
Obligations municipales canadiennes	1,5
<b>Valeur liquidative totale</b>	<b>587 057 629</b>

L'aperçu du portefeuille peut changer en raison des opérations effectuées par le Fonds. Une mise à jour trimestrielle est disponible.

## Autres renseignements importants

London Stock Exchange Group plc et ses entreprises du groupe (collectivement, le « Groupe LSE »)® LSE Group [2003]. FTSE Russell est le nom commercial de certaines sociétés du Groupe LSE. « FTSE® » est une marque déposée des sociétés du Groupe LSE concernées et est utilisée par toute autre société du Groupe LSE sous licence. Tous les droits sur les indices ou les données FTSE Russell appartiennent à la société du Groupe LSE concernée qui détient l'indice ou les données. Groupe LSE et ses concédants de licence n'acceptent aucune responsabilité pour toute erreur ou omission dans les indices ou les données et aucune partie ne peut se fier aux indices ou aux données contenus dans cette communication. Aucune distribution de données du Groupe LSE n'est autorisée sans le consentement écrit exprès de la société du Groupe LSE concernée. Le Groupe LSE ne promeut, ne parraine ni n'approuve le contenu de cette communication.



Gestion FÉRIQUE  
Place du Canada  
1010, rue de La Gauchetière Ouest  
Bureau 1400  
Montréal (Québec) H3B 2N2

[ferique.com](http://ferique.com)

Vous pouvez obtenir d'autres renseignements sur les Fonds dans leurs prospectus, notice annuelle, aperçu du Fonds et états financiers.

Vous pouvez obtenir sans frais et sur demande un exemplaire de ces documents :

- en communiquant avec le Gestionnaire, Gestion FÉRIQUE, au 514 840-9206 (sans frais : 1 888 259-7969) ;
- en communiquant avec le Placeur principal, Services d'investissement FÉRIQUE au 514 788-6485 (sans frais : 1 800 291-0337) ou à [client@ferique.com](mailto:client@ferique.com) ;
- en visitant [ferique.com](http://ferique.com) ou [sedarplus.ca](http://sedarplus.ca).